

Compte rendu de réunion

PETR/EPCI

Rédactrice : Sybille JUGY - Cheffe de projet CRTE

Date : 26 octobre 2023

Lieu : Locaux de la CCPE à L'Argentière-la-Bessée

Horaires : 10h/12h

Personnes présentes au rendez-vous :

- Julie PRIVAT Directrice du développement touristique et dispositif contractuel - CCPE
- Pierre DE MONTMORILLON Chef de service développement économique et touristique - CCB
- Emmanuelle TUILLIERE Directrice développement économique - CCGQ
- Charlotte BIAIS, Cheffe de projet Avenir Montagne- PETR
- Sybille JUGY, Cheffe de projet CRTE - PETR

Excusé : Benjamin DUPONT – Chef de projet Espaces Valléens - CCGQ

Objet de la réunion : Présentation nouvelles cheffes de projet CRTE et Avenir Montagne et organisation des missions en lien avec les EPCI

Déroulé de la réunion :

PETR / Sybille JUGY : Présentation mission CRTE :

- ➔ Accompagnement, aide recherche de financement à destination des communes
- ➔ Ne pas hésiter à me faire part de vos besoins ou éventuels projets sur la transition écologique
- ➔ Avoir une visibilité sur les projets à inscrire au CRTE.
- ➔ Point à faire sur les projets entamés ou abandonnés, quels sont les besoins sur le territoire en termes d'accompagnement du PETR, quelle organisation pour la remontée des projets.
- ➔ Rappel : Dans le comité technique du 16 novembre 2022 : « Le contrat « Espace Valléen » inclut des projets sur le tourisme durable qui sont également inscrits dans l'orientation « tourisme durable » du CRTE ». Lors du comité technique du 29 juin 2022, Isabelle BIANCHINI chargée de mission politiques publiques préfecture 05



• Briançonnais • Écrins • Guillestrois • Queyras

confirmait que tous les projets du territoire sont à inscrire au CRTE et qu'un critère à retenir pourrait être la maturité du projet proposé.

- ➔ Deux agents dédiés à l'appui aux communes pour le département des Hautes-Alpes sont prévus par la préfecture des Hautes-Alpes. Les modalités ne sont pas encore connues mais le PETR sera vigilant à la cohérence sur ce qui va être entrepris d'une part par la préfecture et d'autre part par le PETR pour une bonne compréhension pour les communes de qui fait quoi ... une réunion est prévue début décembre avec mesdames les sous-préfètes du département.

CCPE / Julie PRIVAT :

- ➔ Faut-il déjà inclure l'annexe 2024 ?
- ➔ L'ancienne cheffe de projet traitait directement auprès des communes directement et cela convient.

CCB / Pierre DE MONTMORILLON :

- ➔ Le dispositif espace valléen existe déjà pour les aides financières
- ➔ Rester en copie pour les annexes des communes afin de limiter le nombre d'intermédiaires
- ➔ La main au PETR pour traiter avec les communes et expliquer le CRTE

CCGQ / Emmanuelle TUILLIERE :

- ➔ PETR traite avec les communes CCGQ destinataire de l'annexe
- ➔ Faire un point d'avancement et synthèse des annexes.
- ➔ Les projets espaces valléens vont être remontés.
- ➔ Attention articulations avec les postes préfecture
- ➔ Attention Village d'avenir passe par l'ANCT : Comité local de cohésion des territoires
- ➔ Le fonds verts ingénieries sont peu connus et sont différents du fonds vert investissement. Volet santé, volet éducation, territoire pilote sur l'aspect éducation. Effectif de plus en plus réduit.



• Briançonnais • Écrins • Guillestrois • Queyras

CCPE / Julie PRIVAT :

- ➔ PETR peut-il faire un document de traduction des fonds qui existent pour plus de lisibilité
- ➔ Attention articulation à prévoir entre les services de la préfecture et EPCI s'il y a des projets qui s'articulent dans l'espace valléen.
- ➔ Des comités techniques avec la préfecture ont eu lieu sur les espaces valléens : inclure les projets d'espaces valléens dans le CRTE, et reprendre ceux qui ont été réalisés.
- ➔ CCPE destinataire de l'annexe
- ➔ Avoir le tableau récapitulatif des annexes DSIL DETR ...

CCGQ / Emmanuelle TUILLIERE :

- ➔ Faire le tableau récapitulatif avec 2024 et 2023.
- ➔ Programmer un comité technique

CCPE / Julie PRIVAT :

- ➔ Doit-on quand même faire remonter les projets interco pour les annexes ?
- ➔ Nous envoyer le tableau avec les axes du CRTE (à envoyer aussi aux communes).

CCGQ / Emmanuelle TUILLIERE :

- ➔ Information : Le PNRQ avec son nouveau directeur est autonome sur l'ingénierie de territoire.

CCB / Pierre DE MONTMORILLON :

- ➔ L'idée est de vraiment articuler le CRTE avec les Espaces valléens, les intégrer dans le CRTE.

CCGQ / Emmanuelle TUILLIERE :

- ➔ COPIL Espaces Valléens le 5 décembre à Saint-Clément l'après-midi. Le PETR est toujours invité.



• Briançonnais • Écrins • Guillestrois • Queyras

CCB / Pierre DE MONTMORILLON :

- ➔ Question des priorisations des projets CRTE, vu avec Isabelle Bianchini : Comment prioriser quand on n'a pas d'enveloppe ? Ce n'est pas notre rôle à prioriser les projets des communes.

Pierre DE MONTMORILLON , Emmanuelle TUILLIERE, Julie PRIVAT :

- ➔ Voir la plus-value sur le territoire du projet en plus de voir sa maturité.
- ➔ On a déjà du mal à le faire sur notre échelle, à prioriser les opérations des communes, alors encore plus compliqué sur l'échelle du PETR.
- ➔ Légitimité à faire ce suivi et avoir les enveloppes pour ça.

CCB / Pierre DE MONTMORILLON :

- ➔ Fait un retour à DGA Magali RONDEPIERRE sur ce qui a été dit : PETR va à la rencontre des communes, CCB dans la boucle des annexes. Mission CRTE a un volet aide et recherche des financements auprès des communes

Conclusion :

- ➔ Le PETR informera les techniciens référents des EPCI de la synthèse des annexes des communes.
- ➔ Le tableau récapitulatif des annexes et des DSIL/DETR leur sera transmis.
- ➔ La cheffe de projet CRTE traite directement avec les communes pour la remontée des projets, leur suivi et accompagnement

Compte-rendu réunion CRTE

Lundi 4 Décembre 2023 - 15h30 à 17h en Sous-Préfecture de Briançon

Personnes présentes :

- Dalila ZANE Sous-Préfète de Briançon
- Alice PRUD'HOMME – Vice-Présidente PETR en charge du CRTE
- Daphné KHALIFA – Directrice PETR
- Sybille JUGY– Cheffe de projet CRTE PETR

Personnes en visio :

- Pierre LEROY– Président du PETR
- Jennifer ROUSSELLE - Sous-préfète, secrétaire générale adjointe Préfecture des Hautes Alpes
- Isabelle BIANCHINI– Chargée de mission Politiques publique Préfecture des Hautes Alpes

ORDRE DU JOUR :

Temps d'échange entre la préfecture et le PETR sur la dynamique CRTE et la prise de poste de la nouvelle cheffe de projet.

Note de contexte envoyée par le PETR avant la réunion :

Suite à une première mission de novembre 2021 à juin 2023, une nouvelle cheffe de projet CRTE, Sybille JUGY, a été embauchée en Septembre pour appuyer et accompagner des communes dans leurs projets et dans la mobilisation du fonds vert.

Le fonds vert : 2.5 milliards d'euros seront dédiés pour 2024. Soit 500 millions d'euros de plus par rapport à 2023 :

- La rénovation des écoles est la priorité : objectifs de 2000 écoles rénovées pour 2024.
- Le recyclage des friches (limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, la protection des sols contre leur artificialisation).
- La rénovation des bâtiments publics.
- La prévention et adaptation au changement climatique notamment sur les inondations.

Les recommandations du ministère sur la déclinaison de la planification écologique :

1. Faire du niveau régional l'échelon de dialogue de la territorialisation (avec COP territoriale). La territorialisation doit débuter dans une discussion stratégique à l'échelle de la région. Cela revient aux Préfets de région d'animer cette COP territoriale avec le Président du Conseil Régional et associer à minima les Conseils départementaux, les EPCI et structures porteuses des CRTE. Cet exercice doit être l'occasion de rationaliser l'offre d'ingénierie à l'échelle régionale.

→ Déjà en cours cf lundi 27/11 signature en Région de la COP PACA

2. Faire du niveau départemental un ensemblier des outils (notamment ingénierie) en relançant des comités locaux de cohésion territoriale (CLCT) ; en dialoguant sur les projets ou les démarches supra CRTE (notamment contrats de réciprocité) ; en organisant un forum départemental de l'ingénierie qui permettra au moins 1 fois par an de présenter les acteurs ; en mettant en place des sessions de sensibilisation aux enjeux du dérèglement climatique aux élus.

→ CLCT déjà en cours depuis 2020

3. Nouvelle génération de CRTE pour accélérer la transition écologique : les CRTE permettent un accompagnement sur plusieurs années auprès des porteurs de projets et pourraient permettre de mettre en place un binôme : sous-préfet et cadre de la DDT par CRTE avec un possible engagement financier pluriannuel pour sécuriser les élus.

→ PETR : ingénierie en place depuis 2021

Comment cela se concrétise sur le territoire du PETR :

- Accompagnement des communes et appui dans la recherche d'aide de financement : Débloquer un maximum de Fond Vert, CEE, DETR/DSIL, ... → Annexes annuelles CRTE
- Réalisation d'un état des lieux des écoles des communes du PETR déjà rénovées et/ou qui nécessiteraient d'avoir une rénovation par exemple, en plus d'une re végétalisation des cours dans un objectif de lutte et d'adaptation au changement climatique.
- Évaluation des besoins des communes, inventaire via un questionnaire en ligne : <https://docs.google.com/forms/d/1zu3wdYVlvijf1fjTb2pqtmcRRzFH0pchh7v7Qg5PiqE/edit>
Différentes thématiques du CRTE sont listées avec des exemples en guise d'orientation. Une priorisation des projets pourra ensuite être réalisée, ainsi qu'une recherche de financement pour leur réalisation.

Le PETR souhaite échanger avec la préfecture sur les points suivants :

- Comment articuler ce travail avec celui des deux nouveaux agents qui seront recrutés fin de cette année par la Préfecture
- Village d'avenir
- Modalité annexes financières du CRTE
- La relation avec la Région et le Département sur la planification écologique

PRESENTATION ET DISCUSSION AUTOUR DE L'OUTIL CRTE :

Le Président du PETR introduit la réunion par la genèse du PETR, quant aux contrats qu'il a porté en lien avec l'État depuis bientôt 10 ans : TEPCV – CTE – Contrat de ruralité – CTES et depuis 2021, le CRTE.

Tous ces contrats sont orientés transition écologique et le territoire, par le biais du PETR, y travaille depuis 10 ans avec de bons résultats puisque l'État, à plusieurs reprises, a sollicité le PETR pour être territoire « test » notamment sur le Contrat de transition écologique ou via le plan avenir montagne où le président témoigne avec l'ANCT sur ce qui est mis en place sur le territoire.

Le président souligne l'importance de travailler de manière conjointe avec la préfecture, et de bien s'organiser car les précédents contrats étaient traités directement avec le ministère ; il se dit serein

car tous les contrats se sont toujours bien passés et que le CRTE commencé en 2021 et animé par le PETR avance bien.

Le président souhaite tout de même préciser que les divers changements de nom réorientent certes le cap du CRTE, mais ces changements apportent de la confusion et les élus, comme parfois les techniciens, ont du mal à suivre. Il ajoute aussi que la durée des contrats, assez courtes parfois et auxquels il faut répondre très vite, n'aide pas à une meilleure lisibilité.

Il rappelle que sur la thématique de la Transition Écologique, la sobriété énergétique et les énergies renouvelables, sont des priorités pour le territoire. Et que le PETR via les contrats portés a drainé de nombreux fonds et de ce fait une dynamique autour de ces sujets à émerger – il cite l'exemple via TEPCV et les CEE Bonifiés de la rénovation de plus de 60 bâtiments publics.

En 2018, la région via l'ARBE, a lancé les trophées « Une cop d'avance », le PETR a été sollicité et a réalisé un état des lieux de toutes les missions et actions liées à la Transition Écologique que le PETR a fait et fédéré sur le territoire. Le constat a surpris les auditeurs régionaux qui ne s'attendaient pas à tant d'actions faites.

Pour note, le PETR a été parfois deux fois lauréat une cop d'avance (label pour 3 ans)

Le PETR continue de travailler et d'échanger avec la Région et le Département, et les élus régionales étaient d'ailleurs présentes à la conférence des maires du 17 novembre dernier.

Le président conclut en précisant que concernant le département, une SEM énergie renouvelable vient d'être créée mais la volonté départementale est de ne pas associer les producteurs locaux. Le PETR n'a pas été sollicité à ce jour.

Alice PRUD'HOMME, l'élue référente CRTE, souhaite souligner qu'il y a effectivement un manque de visibilité des programmes et financements possibles, et que les élus ont dû mail à savoir à quelle porte frapper car il y a une multitude d'acteurs. Il faut qu'il y ait plus de lisibilité et que les élus puissent avoir une forme de guichet unique sur les actions et acteurs de la transition écologique. Le PETR est présent là-dessus et le rôle de la cheffe de projet est celui-là, mais de nouveaux chargés de mission mis en place par la Préfecture vont arriver et cela va encore créer de la confusion de qui fait quoi ; il faut donc être très prudent et travailler en lien. Le PETR n'a pas été informé de cela et c'est dommage.

Isabelle BIANCHINI précise que les 2 chargés de mission vont être sur le programme Village d'Avenir, et que ce sont les communes qui ont choisi de candidater sur des projets. C'est complémentaire au travail du PETR, ce n'est pas le même niveau d'action d'accompagnement.

Alice PRUD'HOMME précise qu'il est dommage que le PETR via la cheffe de projet n'ait pas été sollicité sur Village d'Avenir et demande s'il est possible d'avoir la liste des communes du territoire du PETR qui ont postulé et les projets prévus.

Dalila ZANE répond qu'une liste a été transmise au ministère, mais qu'elle ne sera pas communiquée au PETR et qu'un retour sera fait d'ici fin d'année pour les communes sélectionnées. Jennifer ROUSSELLE précise que l'annonce sera nationale et au niveau départemental le lancement se fera fin janvier 2024.

Isabelle BIANCHINI rappelle que le CRTE est d'abord une feuille de route des principaux projets de développement sur un territoire et non une « liste à la Prévert » des projets. Être inscrit au CRTE permet aux communes de voir leur projet mis en avant et avoir autour de la table les partenaires financeurs, mais ne pas être au CRTE n'exclut pas de recevoir des financements.

Elle ajoute que sur le département le CRTE de l'Embrunais est celui qui fonctionne le mieux.

Daphné KHALIFA rappelle que le CRTE du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras est un contrat qui a démarré par la fusion du contrat de ruralité et du contrat de transition écologique et que la feuille de route a été déclinée sur la stratégie mise en place avec le CTES et le Contrat de ruralité c'est-à-dire en lien avec les 5 besoins primaires (...).

Le principe évoqué par Isabelle BIANCHINI est celui du CTE déjà expérimenté par le PETR avec le ministère et effectivement autour de la table tous les partenaires (DREAL, ADEME, CDC, CEREMA, DDT, Pref 05, Région, Département, ...) étaient présents à l'initiative conjointe du PETR et du chargé de mission ministériel dédié et il y avait une forte dynamique.

Le CRTE en 2021 a été écrit en ce sens avec des fiches stratégiques et des orientations, la cheffe de projet en 2021 2022 (cf le bilan de la mission) a travaillé ainsi avec une animation de territoire, le PETR a souhaité travailler à la sobriété électrique, eau et numérique par de la sensibilisation. Mais a également travaillé à la remontée de projet à intégrer dans l'annexe financière. Car il semble de par sa nature, que le CRTE est un contrat financier puisqu'il est demandé annuellement de faire remonter une annexe financière à la préfecture, et d'y inscrire les projets émergeant à la DETR-DSIL.

Cf Compte rendus des comités techniques – Les services DDT et préfecture ont demandé au PETR et aux EPCI de prioriser les projets à inscrire, et il n'a pas été souhaité ni par le PETR ni par les EPCI de le faire.

Mais sur le CRTE, il y a plus de difficulté à mobiliser tous les acteurs car il y a de la confusion autour du contrat, des communes pensent que si elles ne sont pas inscrites au CRTE elles n'auront pas de financement.

Isabelle BIANCHINI dit que tous les projets ne doivent pas être inscrits au CRTE. Cet outil CRTE peut être utile si les élus ont conscience de son intérêt.

Alice PRUD'HOMME dit qu'il est compliqué de voir l'intérêt d'y être inscrit si, contrairement à ce qui avait été dit, le CRTE n'apporte pas un bonus au projet.

Daphné KHALIFA précise que le PETR suit aussi le programme Nos Territoires d'Abord pour la Région et le fait que le PETR soit chef de file n'est pas un « souci ». Il faut trouver un mode de fonctionnement qui convienne à la préfecture pour la suite du CRTE, par exemple le PETR a sollicité la préfecture pour mettre en place des comités techniques mais suite à des vacances de poste cela n'a pas eu lieu ou autre exemple le PETR a demandé à plusieurs reprises d'avoir les annexes annuelles finalisées et ne les a jamais eues. Certains projets passant directement par la Préfecture le PETR n'en a pas connaissance et ne peut donc pas les intégrer au CRTE

Note pour faire le bilan CRTE les données ont été récupérées sur le site de la préfecture en faisant le tri avec les listes DETR et DSIL retenus et les projets du territoire

Isabelle BIANCHINI répond que la préfecture n'a pas à donner l'annexe annuelle au PETR et que de principe l'annexe communiquée par le PETR et l'annexe qui fait foi.

Daphné KHALIFA dit ne pas comprendre car en 2021 c'est la préfecture qui a transmis au PETR l'annexe financière à intégrer au CRTE pour l'année 1 du contrat avec des montants votés et validés par la préfecture.

Le président souhaite qu'il y ait une meilleure compréhension de ce contrat car le PETR a déjà mener une réflexion sur territoire et permis se poser la question de quoi faire sur et pour le territoire, un projet de territoire validé est en cours d'application sur le PETR et à l'échelle des EPCI, des contrats en sont « sortis » LEADER, Avenir montagne en ce moment par exemple

Isabelle BIANCHINI redit que le CRTE n'est pas un contrat financier et qu'il faut être rassuré un bon projet trouve toujours son financement. Le CRTE est une feuille de route globale, livrable à tous les élus du territoire et la recherche de financement doit être une seconde étape.

La Directrice du PETR présente ce qui a déjà été fait sur les deux premières années du contrat et précise ce qui a déjà été initié avec la nouvelle cheffe de projet notamment l'inventaire des écoles, le questionnaire auprès des élus pour mieux évaluer les projets, animer le territoire et les réunions qui ont déjà eu lieu ... Elle souligne que le « qui fait quoi » est très important et que le PETR y est très vigilant pour qu'il n'est pas de doublon entre les missions suivies au sein du PETR et celle des EPCI par exemple.

Jennifer ROUSSELLE dit que le CRTE doit être aussi de l'animation et de la concertation et pas juste de la réalisation de projets. Le volet animation et formation du CRTE est intéressant à exploiter. Elle précise que le recensement des écoles a déjà été fait par la préfecture. Le PETR n'est pas au courant.

Elle confirme que le PETR sera désormais plus dans la boucle afin qu'il puisse mieux orienter ses actions autour du CRTE et se retire si des projets sont déjà en cours et existent ailleurs.

Daphné KHALIFA donne l'exemple, de la participation de la cheffe de projet CRTE au colloque sur la santé et environnement, le retour est qu'il y a déjà une multitude d'acteurs, il n'y a pas forcément nécessité de se positionner mais l'information peut toujours être relayée.

Elle rappelle également le travail mené sur le Plan de Relance en 2020 qui avait très bien fonctionné où beaucoup d'acteurs avait été mobilisés notamment ITO5 et le SYM, cela avait été fait en lien avec l'ancienne Sous-Préfète de Briançon, les réunions avaient lieu en sous-préfecture et ce travail avait permis de mobiliser les fonds de relance pour le territoire.

Daphné KHALIFA demande s'il est possible à ce jour que pour l'annexe 2024, Sybille JUGY et Isabelle BIANCHINI, puissent se rapprocher pour savoir comment faire au mieux, via des réunions en présence des 3 EPCI par exemple ; cela est plus opportun et permet de connaître tous les projets de chacun et d'avoir des exemples de projets. Comme cela est fait pour Nos territoires d'abord (contrat Région PETR Chef de file)

Isabelle BIANCHINI dit qu'elle souhaite une feuille de route à réaliser en fonction des priorités qui ressortent sur le territoire pour les élus : transition énergétique, logement... ? il faut plus une



réflexion globale. Il faut dépasser les annexes. La démarche CRTE est là pour identifier les clés de développement du territoire ; il faut établir une stratégie pluriannuelle du territoire et ensuite y aligner les financements. C'est l'objectif idéal.

Elle précise qu'il faut avoir plutôt une thématique qui cible les projets qui en découleront et pas forcément intégrer tous les projets DETR. Si par exemple la thématique « torrent » est importante sur le territoire, ce sont tous les projets qui sont liés à cela qui trouveront leur financement. Même s'il y a une limitation des enveloppes.

Elle dit également que cette annexe doit servir à la Région ; cette démarche intéressera plus les financeurs s'il y a une thématique pluriannuelle : il y a encore 3 ans de CRTE, il faut donc remettre les priorités à jour, et cela ne doit pas imposer de contraintes.

Alice PRUD'HOMME demande des précisions sur ce que la préfecture attend sur le volet animation.

Isabelle BIANCHINI précise que le volet animation du CRTE peut inclure différentes choses comme une conférence sur la rénovation des bâtiments par exemple, l'animation thématique mais aussi une animation plus globale sur l'outil CRTE auprès des acteurs, puisqu'il y a un manque de compréhension.

Elle précise que le travail de la cheffe de projet est aussi la priorisation des thématiques et des projets qui en découlent afin d'aider les financeurs à faire les bons choix. Et ce n'est pas pour autant que les projets DETR/DSIL non-inscrits au CRTE ne seront pas financés.

Jennifer ROUSSELLE précise qu'il faut aussi rassurer les EPCI sur le fait qu'elles ne seront pas privées de leurs compétences dans cette démarche.

Isabelle BIANCHINI rappelle que les projets du quotidien seront toujours pris en compte, restaurer le mur du cimetière par exemple mais ça n'est pas pour autant que cela doit figurer dans le CRTE.

Elle dit que c'est au territoire de s'organiser pour faire remonter des annexes en lien avec la feuille de route et avec des projets prioritaires. C'est le territoire qui doit sélectionner les thématiques et dire sur quoi il veut travailler. Il faut déposer une annexe financière qui recense tous les projets qui ont été sélectionnés en fonction des thématiques prioritaires. Ce sont aux EPCI de faire le tri des projets qui figureront dans l'annexe.

Le président propose que pour la suite du CRTE, le PETR définisse des axes avec trois communautés de communes et voit comment s'organiser. Au vu du travail accompli, le Président du PETR dit qu'il y a déjà quelques idées et qu'un conseil syndical a lieu ce mercredi et que ce point sera évoqué.

Jennifer ROUSSELLE dit que le CRTE doit être utile pour le PETR. Le PETR sera inclus dans les prochaines réunions de comité local de l'ingénierie. La Région, le Département et d'autres financeurs doivent être plus présents aussi. Cet outil doit être mis à disposition pour tout le monde.

Isabelle BIANCHINI dit que la Région a son propre contrat mais doit entendre que le CRTE est la feuille de route qui doit servir à tout le monde. Il est important de mettre à la disposition des financeurs cette feuille de route.



Le Président du PÉTR rappelle que sur toutes les réunions, la Région et le Département sont invités car c'est important pour le PÉTR.

Jennifer ROUSSELLE précise que les CRTE vont être les outils intégrateurs de la planification écologique avec les COP régionales voulues par le ministère.

Elle ajoute de plus que le PÉTR a cette plus-value d'avoir une cheffe de projet CRTE et que les deux chargés de mission de la préfecture, qui ne vont s'occuper exclusivement que de Village d'Avenir, viendront à la rencontre du PÉTR. Le but de Village d'Avenir est d'accompagner certaines communes, c'est-à-dire celles qui ont postulées, donc à partir de là, le travail sera complémentaire.

Elle est tout à fait d'accord à ce qu'il ne soit pas fait doublon et pour cela il faut que le PÉTR ait un maximum de documents de la part de la préfecture.

Elle conclue en disant que la préfecture reste à disposition du PÉTR pour la suite.

CONCLUSION :

- Plus de lien Préfecture (Isabelle BIANCHINI) – PÉTR (Sybille JUGY)
- Un projet non inscrit au CRTE reste éligible aux divers fonds étatiques
- Mise à jour des thématiques du PÉTR 2 ou 3 maximum pour les 3 années qui restent – A faire en lien avec les trois communautés de communes du PÉTR afin d'établir une feuille de route commune et de cibler les projets qui en découleront afin de leur trouver les financements adaptés. Cela permet d'éviter de s'éparpiller dans les projets et de mieux analyser et cibler les priorités du territoire.
- Le PÉTR sera désormais inclus dans les démarches suivies sur son territoire par la Préfecture notamment Village d'Avenir
- Le PÉTR continuera à animer la dynamique transition écologique sur son territoire en cela en lien avec les communes et les EPCI, selon les thématiques choisies

Fin de la réunion 17H

Compte-rendu réunion CRTE

Mercredi 10 Janvier 2024- 9h30 à 11h30 locaux du PETR à Mont-Dauphin

Personnes présentes :

- Pierre DE MONTMORILLON- Chef de service développement économique et touristique CCB
- Emmanuelle TUILIERE– Directrice du développement touristique et économique CCGQ
- Julie PRIVAT- Directrice du développement touristique CCPE
- Sybille JUGY– Cheffe de projet CRTE PETR

ORDRE DU JOUR :

Temps d'échange entre les trois techniciens des trois EPCI et la cheffe de projet CRTE du PETR sur la dynamique CRTE et sur les retours annoncés en Sous-Préfecture au cours de la réunion du 4 Décembre 2023.

RAPPEL CONTEXTE :

Suite à la réunion en Sous-Préfecture du 4 décembre 2023, quelques précisions sur le CRTE ont été apportées, ce qui a permis également de réorienter la mission de la cheffe de projet CRTE.

Le CRTE doit être établi tel une feuille de route en ciblant une à deux grandes thématiques jugées comme étant prioritaire sur le territoire du PETR. Ce qui permet de ne pas s'éparpiller dans les missions et de gagner en efficacité. Les communes pourront ainsi faire remonter dans les annexes, les projets correspondants à ces thématiques CRTE. Il sera plus avantageux ainsi pour elles d'obtenir les financements adéquats. Il a été précisé que cette procédure n'allait pas exclure pour autant le financement d'autres projets des communes, ils ne seraient simplement pas classés dans les annexes du CRTE.

Le CRTE est un contrat chapeau, une feuille de route, voire un Plan de développement contenant des axes de travail, de réflexion permettant d'affiner le travail et de mettre en œuvre la Transition Écologique sur le territoire. Les axes proposés doivent définir les priorités absolues sur le territoire.

Le CRTE doit être utile et stratégique pour permettre un appui aux communes. Il n'est pas un outil financier. Il doit juste permettre de faciliter l'accès aux financements Région, Département.... Il doit permettre également de mobiliser autour des dynamiques du territoire, sensibilisation sur certaines thématiques par exemple, animation d'ateliers ...

Les projets hors CRTE peuvent continuer à être financés, mais en dehors du CRTE, ils sortent de ce cadre. Concernant les projets recensés dans les annexes, ils doivent rester cohérents aux axes et à la Transition Écologique.

Après un échange en Conseil Syndical sur les thématiques à cibler dans le CRTE, la Qualité de Vie et l'Amélioration des accès ont été les deux retenues. Dans la Qualité de vie, on y inclut la

désimperméabilisation des sols, la revégétalisation des cours d'école et des espaces publics comme les parkings.

L'idée est de passer par les écoles pour sensibiliser les enfants à la nature, à améliorer le confort de vie par le maintien voire baisse de la température en saison estivale, profiter des espaces ombragés ..., et à être plus éveillés sur l'environnement.

Le principe reste le même pour les autres espaces publics. A noter également que la désimperméabilisation des sols permet de mieux retenir l'eau et éviter les dégâts en cas de périodes de forte pluie. Un travail avec le CAUE va certainement être mené afin d'étudier la question des écoles et la mise en place d'aménagements plus durables. Les écoles faisant parties des projets phares du Fonds vert.

Le deuxième axe, l'Amélioration de la qualité de vie, cible les voies douces, piétonnes, les zones de covoiturage, la réflexion sur la mise en place de navette et la gestion de certains parkings de sites naturels fortement fréquentés suivant les saisons.

Une présentation sous forme d'un power point par exemple, pourrait être proposées aux maires des différentes communes, par le PETR et selon la demande peut-être par les communautés de communes, pour expliquer de manière plus précise chaque axes (par exemple sur la végétalisation des sols, comment mettre cela en place, les divers retours d'expérience, les financements correspondants...).

PRESENTATION ET DISCUSSION AUTOUR DE L'OUTIL CRTE :

Des questions ont été posées par les techniciens des EPCI :

- A quoi sert finalement le CRTE
- Difficulté à voir l'intérêt d'avoir une feuille de route et manque de clarté sur l'outil CRTE.
- Quid des projets et besoins déjà identifiés par les communes qui les avaient déjà remontés aux EPCI. Un travail a été fait entre les techniciens et les communes pour faire remonter les projets dans les annexes. Ce travail semble avoir été fait pour rien...
- La problématique sur les cours d'école reste très urbaine. Une seule école identifiée à ce jour sur la question de désimperméabilisation, est-ce de ce fait une thématique à retenir
- Afin que le travail autour du CRTE ait un sens et un intérêt, est-ce qu'il y a une logique de priorisation des financements pour les projets CRTE ? Y-a-t-il une priorisation des dossiers CRTE ?
- Quelle est la différence avec les fonds DETR et DSIL ?
- La thématique logement et rénovation des bâtiments pourraient faire partie des axes de réflexions. La cheffe de projet précise qu'il avait été annoncé en sous-préfecture, qu'il y avait déjà beaucoup d'acteurs présents sur la question ?
- Est-ce que le volet Gestion des parkings est éligible au Fonds Vert ?

- Peut-on avoir le compte rendu des conseils syndicaux ?
- Pourquoi le conseil syndical du PETR a évoqué le CRTE et a retenu ces 2 thématiques ? Il y a un manque de technicité en amont, ce qui peut paraître surprenant en tant que techniciens.
- Comment déneiger les zones désimperméabiliser ?
- La date limite de dépôt des dossiers DETR DSIL est au 31 janvier, doit on cocher la case CRTE ?
- Est-ce que les projets EPCI rentrent dans le CRTE ?
- Est-ce que les 3 EPCI font remonter leurs projets dans les annexes ?
- Comment ça se passe sur village d'avenir ? des projets risquent de se croiser avec le CRTE. Refaire un point avec Isabelle Bianchini là-dessus. La Cheffe de projet précise que normalement, les deux chargés de mission embauchés en préfecture auront pour rôle de ne travailler que sur les communes Villages d'Avenir.
- Il ne faut pas perdre les communes. La Cheffe de projet précise que c'est peut-être aussi une opportunité pour les communes d'être moins perdues en ne faisant remonter que quelques projets ciblés.
- Il faut faire un mail aux communes dans lequel il semble important de faire l'historique sur le CRTE car ça change tout le temps, il faut fixer un cadre.
- Le mail à faire aux communes doit être rédigé de manière stratégique : faire un mail avec les deux axes et préciser avec les sous-axes ; préciser ce qu'on entend par qualité de vie et amélioration des accès. La note CRTE reprenant les axes et fiches AFOM sera mise sur le lien commun afin que les techniciens puissent la compléter et y ajouter les éventuels projets. Les trois techniciens seront mis en copie du mail qui sera envoyé aux communes.
- Les 3 participants feront un retour à leur direction en précisant l'ordre chronologique des choses : la réunion Sous-Préfecture, le Conseil Syndical et le mail qui sera fait aux communes en précisant les différents axes et sous-thématiques pour les annexes.
- Pacte Local de Solidarité pourrait rentrer en articulation avec le CRTE ? Il faudrait se renseigner là-dessus. Emmanuelle TUILLIERE peut se renseigner pour avoir plus de précisions sur cela.

CONCLUSION :

Un mail est à faire aux communes à faire - avec les trois participants de la réunion à mettre en copie.

Mais avant cela, la cheffe de projet CRTE va contacter Isabelle BIANCHINI de la préfecture pour avoir des réponses précises aux questions des EPCI mais également sur la méthode de prise de contact avec les communes afin de ne pas se chevaucher avec les communes village d'avenir

Isabelle BIANCHINI pourra également faire un retour sur les écoles recensées auprès de la cheffe de projet et également pour éclaircir certains questionnements de la part des trois EPCI.



ANNEXE Calendrier non exhaustif des réunions mais également des webinaires et des comités de suivi ont été mis en place et suivis, ils sont venus nourrir le contrat et la dynamique autour du CRTE de septembre 2023 à décembre 2024

2023

<p>09/2023 : Webinaire COMETE 09/2023 : Réunion commune de Puy-Saint-Vincent 09/2023 : Atelier Alpes Satellite</p>	<p>10/2023 : Comité de suivi CRTE EPCI 10/2023 : Appel Hellio Solution point CEE 10/2023 : Visio thèse Fanny Rodier 10/2023 : Point direction 10/2023 : Colloque Communauté des Territoires</p>
<p>11/2023 : Réunion Energie Partagée 11/2023 : Point élue référente CRTE 11/2023 : Point travail de recherche Science Politique 11/2023 : Colloque Gap Santé Environnement 11/2023 : Visio La Passa 11/2023 : Comité technique Nos Territoires d'Abord 11/2023 : Visio Illiwap</p>	<p>12/2023 : Comité de pilotage Altitudes Coopérantes 12/2023 : Comité de suivi Préfecture-CRTE 12/2023 : Point direction et élue référente CRTE 12/2023 : Rencontre CAUE05 12/2023 : Visio copil Espaces Valléens 12/2023 : Appel Hellio Solution point CEE</p>

2024

<p>01/2024 : Comité de suivi CRTE-EPCI 01/2024 : Point direction 01/2024 : Point élue référente CRTE 01/2024 : Webinaire COMETE 01/2024 : Appel autres CRTE sur le territoire national pour retour d'expérience 01/2024 : Appel PETR Figeac 01/2024 : Webinaire ARBE 01/2024 : Point direction</p>	<p>02/2024 : Commission de projet n°1 02/2024 : Visio PETR Figeac CRTE 02/2024 : Point élue référente CRTE 02/2024 : Point direction 02/2024 : Comité de programmation Leader 02/2024 : Rencontre Mairie de Guillestre pour désimperméabiliser et végétaliser les cours d'école 02/2024 : Rencontre Mairie de l'Argentière-La Bessée pour désimperméabiliser et végétaliser les cours d'école</p>	<p>03/2024 : Point Caravane des ruralités 03/2024 : Webinaire Le Rameau 03/2024 : Appel CAUE05 03/2024 : Point élue référente CRTE 03/2024 : Point direction et président du PETR 03/2024 : Rencontre PNRQ réserve de biosphère</p>
<p>04/2024 : Réunion CAUE05 04/2024 : Appel Territoire d'Energie 05 04/2024 : Commission de projet n°2 04/2024 : Visio Hellio Solution point CEE 04/2024 : Webinaire Le Rameau 04/2024 : Appel retour d'expérience CRTE 04/2024 : 4 cycles de webinaires ARBE désimperméabilisation et végétalisation 04/2024 : Atelier Sobriété au collège les Garcins</p>	<p>05/2024 : Appel Village d'Avenir 05/2024 : Point direction 05/2024 : Appel Préfecture point CRTE 05/2024 : Visio CEE réseau de chaleur CCGQ 05/2024 : Journée Rencontres PACA Climat 05/2024 : Réunion désimperméabilisation des sols</p>	<p>06/2024 : Commission de projet n°3 06/2024 : Rencontre mairie Vallouise-Pelvoux 06/2024 : Point Direction 06/2024 : Visio ITO5 et Villars-Saint-Pancrace 06/2024 : Réunion de rappel CEE avec Hellio Solution 06/2024 : Journées désimperméabiliser et végétaliser les cours d'école 06/2024 : Webinaire Le Rameau 06/2024 : Point rapport de planification écologique</p>



<p>07/2024 : Appel Hellio Solution point CEE 07/2024 : Comité de suivi CRTE-Village d'Avenir-EPCI et Préfecture 07/2024 : Point direction 07/2024 : Visio CPIE05-CAUE05 07/2024 : Point élue référente CRTE 07/2024 : Appel ADEME 07/2024 : Appel Président du PETR point rapport de planification écologique 07/2024 : Appels juriste et chargé de mission énergie FNE PACA pour rapport de planification écologique 07/2024 : Appel Territoire d'Énergie 05 pour rapport de planification écologique 07/2024 : Appels IT05 pour rapport de planification écologique</p>	<p>08/2024 : Appels CAUE05 pour événement du 16 Octobre 08/2024 : Points CAUE05 08/2024 : Appel Alpaje crèche pour événement du 16 Octobre 08/2024 : Appel conseil département PMI pour événement du 16 Octobre 08/2024 : Appels juriste et chargé de mission énergie FNE PACA pour rapport de planification écologique 08/2024 : Appels Territoire d'Énergie 05 pour rapport de planification écologique</p>	<p>09/2024 : Appel OFB pour rapport de planification écologique 09/2024 : Présentation à l'INRA et INRAE du rapport de planification écologique 09/2024 : Appels CAUE05 09/2024 : Points Direction 09/2024 : Points élue référente CRTE 09/2024 : COP Départementale 09/2024 : Caravane des Ruralités</p>
<p>10/2024 : Appel projet SEVE 10/2024 : Point animation atelier du 16 Octobre avec EnvirobatBDM et CAUE05 10/2024 : Réunion d'information Repenser les aménagements des espaces publics en faveur de la santé : désimperméabiliser et végétaliser (cours d'école, parkings et crèches...) 10/2024 : Réunion Journée de l'Habitat-Petites Villes de Demain 10/2024 : Point COT économie circulaire 10/2024 : Point direction 10/2024 : Appel Préfecture-projet SEVE 10/2024 : Appel suivi dossier CEE</p>	<p>11/2024 : Appel ANCT point CRTE 11/2024 : Appel ANPP point CRTE 11/2024 : Point élue référente CRTE 11/2024 : Appel Préfecture-SEVE 11/2024 : Commission de projet n°4 11/2024 : webinaire ARBE renouvellement label Cop d'Avance</p>	<p>12/2024 : Points Direction label ARBE 12/2024 : Point CRTE finalisation de la mission 12/2024 : Points Élu référente CRTE 12/2024 : Point CEE avec COT et Hellio Solution 12/2024 : Conférence des Maires 12/2024 : Point Cheffe de projet COT pour suivi actions en cours dont CEE</p>



Briançonnais - Écrins - Guillestrois - Queyras

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, du Écrins, du Guillestrois et du Queyras

Pôle Politique de Pays

FICHE DE POSTE:

CHEFFE DE PROJET

Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)

1	Intitulé du poste / Agent	Cheffe de projet CRTE / Sybille JUGY
2		Renseignements relatifs au Pôle
	• <i>Nom du Pôle</i>	Pôle Développement et Aménagement du Territoire
	• <i>Nom du service</i>	Politique de Pays
	• <i>Lieu de travail</i>	Mont-Dauphin
	• <i>Place de l'agent dans l'organisation du travail</i>	est placée sous la responsabilité de la directrice
	• <i>Nom de l'évaluateur</i>	Daphné KHALIFA
3		Missions principales et activités du poste
	<p>Sous l'autorité et en lien avec la directrice, la cheffe de projet CRTE a pour mission de travailler à la mise en place d'une dynamique autour du CRTE du territoire et de l'animer.</p> <p>La cheffe de projet anime les réunions de travail et de concertation et met en œuvre les moyens associés et les partenariats permettant le bon déroulement des actions et le suivi du contrat. La cheffe de projet intervient en assistance technique auprès des communes du territoire pour faire émerger, favoriser et organiser des projets sur les thématiques retenues sur le territoire du PETR ainsi que pour venir élargir au fonds vert, et cela en lien avec les partenaires locaux et institutionnels</p> <p>La cheffe de projet se doit d'être garante du respect des procédures et textes en vigueur concernant sa mission.</p> <p>Plus précisément, les missions de la cheffe de projet sont les suivantes :</p> <p><u>Mise en œuvre et suivi du contrat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assure le suivi du contrat et son pilotage en animant les instances ainsi que le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel en coordination avec les autres missions du PETR - Rend compte et communique sur les actions, les avancées et les résultats du programme par le biais d'une évaluation au fil de l'eau ainsi que le suivi-évaluation opérationnel, technique et financier des opérations et des subventions mobilisées au bénéfice du territoire - Met en œuvre les moyens associés et partenariats permettant le bon déroulement du contrat - Est en réseau avec les autres territoires CRTE <p><u>Animation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Anime et conduit les réunions, les ateliers et les groupes de travail thématiques - Intervient en assistance technique pour faire émerger, favoriser et organiser des projets sur les thématiques retenues par le CRTE et en relation avec les partenaires internes et externes, locaux et institutionnels - Accompagne les communes, communautés de communes et les porteurs de projets publics ou privés dans l'émergence et la réalisation de leurs projets et la mise en place des CEE - Veille juridique et financière pour identifier les financements accessibles pour les projets <p><u>Appui au lien territoire/état :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Crée un cadre de confiance entre les porteurs de projets, les collectivités, les services de l'état dont l'ANCT et la préfecture - Aide à la mobilisation du fonds vert - Veille territoriale sur les programmes et projets pouvant être dupliqués sur le territoire 	

4	Conditions d'exercice, Contexte et spécificités
	<ul style="list-style-type: none"> Autonome dans le cadre des orientations définies par le programme et les décisions prises par les instances délibérantes, la cheffe de projet est placée sous l'autorité de la directrice ; Travail d'animation, de concertation, de recherche de solutions, induisant un sens aigu de la communication et du relationnel avec les partenaires, collectivités et porteurs de projets ; Déplacements fréquents sur le périmètre du PETR ; en région ou à l'échelle nationale pour des rencontres, réunions techniques ; Gestion du stress, amplitude des horaires, rythme de travail soutenu, pics d'activité liés aux échéances du programme, à la disponibilité des élus et aux imprévus ; Permis B et véhicule indispensable ; Autonomie dans l'organisation du travail ; télétravail ; Conduite intégrale de projet nécessitant des reportings réguliers auprès de la directrice ; Mission en synergie avec de multiples personnes interne-externe nécessitant rigueur et organisation ; Mise à disposition d'un téléphone et ordinateur portable ; Temps de travail : 1 ETP Avantages sociaux : possibilité chèques déjeuners, participation mutuelle, chèque cadeaux Noël.

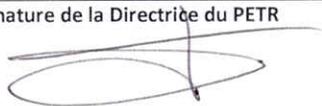
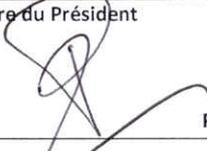
5	Champ de relations	
	L'agent est en relation à l'interne avec : - les élus du PETR ; - les autres services du PETR, et notamment avec la directrice.	L'agent est en relation à l'externe avec : - les techniciens des EPCI, du PNRQ, des services de l'État ; - les partenaires financiers : Etat, ANCT, Europe, Région, Département, EPCI, DREAL, ADEME, Ministère... ; - les élus du territoire, notamment les 36 maires du PETR ; - les porteurs de projet.

6	Processus, calendrier, programme
	19 septembre 2023 – 31 décembre 2024

7	Compétences requises à la tenue du poste		
	Domaine fonctionnel : Animation territoriale, aménagement et développement durable du territoire, politique publique, environnement, management et gestion de projet, montage de dossiers, concertation, innovation et accompagnement au changement.		
	Savoir Fonctionnement des PETR et des collectivités territoriales dont les instances et processus de décision ; Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques du domaine du développement territoriale et durable ; Cadres juridique, réglementaire, financier et administratif du conventionnement et de la contractualisation des politiques publiques ; Orientations et priorités des élus et décideurs ; Rôles et attributions des acteurs et partenaires institutionnels notamment dans le domaine du tourisme et de la filière bois ; Méthodologie de mise en place d'outils de diagnostic, suivi et d'évaluation ; Méthodes d'ingénierie et de conduite de projet.	Savoir-faire technique Maîtrise des techniques et outils informatique et de communication ; Expression, médiation, prise de parole publique ; Qualités rédactionnelles, rédaction de délibérations, des comptes rendus, des notes de travail, de cahier des charges, de fiches projets incluant des données financières et réglementaires ; Capacités d'analyse et de synthèse ; Capacité d'animation et de coordination de projets ; Animation de réunions de travail et de concertation ; Gestion du temps et des priorités ; Compréhension du jeu d'acteurs.	Savoir-être Retour d'information, réactivité ; Bonne pédagogie, implication, disponibilité et adaptabilité ; Rigueur, esprit d'initiative ; Autonomie dans le travail ; Sens des responsabilités ; Bon relationnel et attitude positive ; Sens de l'organisation, rigueur ; Capacité à prendre du recul et des décisions ; Capacité à anticiper, se projeter ; Savoir être force de proposition ; Aptitudes au travail en relation ; Discrétion et respect de la hiérarchie ; Respect des procédures administratives et organisationnelles de la fonction publique et respect des délais.

Lieu : Mont Dauphin

Date : 28/08/2023

Signature de l'agent  Sybille JUGY	Signature de la Directrice du PETR  Daphné KHALIFA	Signature du Président  Pierre LEROY
---	---	---

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des ressources humaines de la collectivité. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Service du Personnel de la collectivité.

LES PETITS RÉFLEXES ÉCONOMES EN EAU ET DIMINUTION DES FACTURES

1/3 d'eau est utilisé pour les WC, 1/3 pour les douches et 1/3 dans le reste (vaisselle, lave linge...). **148 litres d'eau par jour et par personne sont consommés**



- **Ne pas laisser ouvert votre robinet** lorsque vous vous lavez les mains, faites la vaisselle ou brossez les dents...
- Intégrer des **économiseurs d'eau et réducteurs de pression** à vos éviers et lavabos. Vous pouvez également installer des douchettes à débit limité. (environ 30 euros le pommeau de douche économiseur pour économiser 90 litres d'eau par jour).



- Glisser une **petite bouteille d'eau** remplie dans le réservoir de la chasse d'eau pour économiser la contenance. Vous pouvez économiser jusqu'à **5000 litres par an**.
- Réparer les **fuites** éventuelles. (un robinet qui fuit goutte à goutte, c'est l'équivalent de 4 litres d'eau perdus par heure, soit **200 euros par an**).
- Privilégier les **douches et non les bains**. (attention, 10 minutes de douche peut consommer plus qu'un bain).



- **Ne pas arroser en pleine journée** (il y a plus d'évaporation que d'infiltration au sol)
- **Eviter** le lavage de votre véhicule tant que possible.
- **Remplir** au maximum le lave vaisselle et lave linge afin de limiter leur usage et privilégier les modes Eco.



Pour en savoir plus sur les façons d'agir au quotidien :

- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/conso/conso-responsable/astuces-economiser-leau-a-maison-alleger-factures>



Réaliser vos achats du quotidien en toute sobriété

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras vous propose quelques idées d'actions et des conseils pour cela.



Comment Faire ?



- Stocker dans le coffre de la voiture un grand panier, un carton, un grand cabas, une cagette.
- Commencer avec seulement quelques produits, de manière simple et facile (pâtes, riz, oléagineux, légumineuses, fruits et légumes).
- Repérer les lieux de ventes accessibles dans lesquels il est possible de trouver du vrac.



Privilégier les achats en vrac tant que possible:



- Avoir ses propres contenants (papiers kraft, bocaux de taille différente, un sac en tissu lavable et réutilisable, le contenant de lessive, la bouteille en verre d'huile d'olive, garder les boîtes d'oeufs...).
- Opter pour les achats à la coupe (shampooing solide, fromage, viande, beurre...).
- Limiter les achats avec trop d'emballages, surtout plastique. Sinon, privilégier les emballages verre ou carton...(recyclables).



Eviter le gaspillage:

- De plus en plus de commerces font des réductions sur les produits dont la date de péremption approche ou sur les produits à consommer très rapidement. (Via par exemple, To Good To Go).
- Trier les biodéchets ou les cuisiner (il existe une multitude de recettes pour éviter de jeter ses biodéchets), sinon les mettre au compost.
- Acheter les quantités nécessaires, sinon il est toujours possible de les congeler ou bien de les donner à des proches par exemple.



Plus d'informations sur le site du PETR : <https://paysgrandbrianconnais.fr> et en contactant : crte@paysgrandbrianconnais.fr ou 06 74 05 00 09



Sobriété et textile

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras vous propose quelques idées d'actions et des conseils pour cela.

L'industrie du textile est la 5ème plus grosse industrie émettrice de gaz à effet de serre et une des plus polluantes au monde.



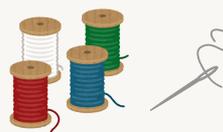
Pourquoi recycler ses vêtements ?

- Bénéfices environnementaux: éviter le gaspillage, éviter la pollution chimique pour traiter les textiles, réduire l'utilisation de ressources naturelles pour créer le textile
- Bénéfices économiques : cela redonne de la valeur à ce qui a été détruit et crée de l'emploi dans les collectes
- Bénéfices sociétaux: favorise la création d'emploi et vient en aide aux plus démunis

Comment faire pour réduire son impact ?



- Faites du tri dans votre garde-robe
- Déposer en friperie ou en ressourcerie vos vêtements, chaussures, accessoires dont vous ne vous servez plus (il existe des lieux de dépôts comme pour les poubelles de recyclages, prêt de chez vous pour pouvoir les déposer): <https://lesfilsdariane.fr/comment-et-quoi-donner/>
- Donner vos vêtements, chaussures... à vos proches, à vos collègues par exemple.
- Vous pouvez tenter de réparer vous-même ou peut-être que certains de vos proches sont équipés d'une machine à coudre par exemple.
- Tous les vêtements peuvent être déposés dans les bornes de collecte ou en friperie
- Les vêtements déposés doivent être dans un sac fermé et pas souillé.
- Même les vêtements abîmés doivent y être déposés afin qu'ils puissent être recyclés.
- Ne pas mettre dans les encombrants les vêtements car ils ne seront pas recyclés et revalorisés. Ils se retrouveront sous terre.



Sobriété et textile

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras vous propose quelques idées d'actions et des conseils pour cela.

L'industrie du textile est la 5ème plus grosse industrie émettrice de gaz à effet de serre et une des plus polluantes au monde.

Où recycler et déposer ses vêtements ? <https://lesfilsdariane.fr/comment-et-quoi-donner/>

- 3 à Guillestre: route du Queyras, parking du carrefour market/ intermarché de Guillestre Z.A le Villard/ Plan de Phasy déchetterie
- 1 à Aiguilles: RD 947 lieu dit l'échalp
- 1 à l'Argentière-La Bessé: Z.A les sablonnières déchetterie
- 1 à Saint-Martin-de-Queyrières: laressourcerie La Miraille
- 1 à Monétier-les-Bains: déchetterie de la Guisane
- 1 à Saint-Chaffrey: déchetterie Clot Jouffrey
- 8 à Briançon: route de Grenoble le champ de Mars/ rond point des Alpes/ zone commerciale sud rue des couteliers/ avenue du col de l'Izoard déchetterie Fontchristiane/ ZAC de la Durance/ 239 rue des couteliers atelier et friperie Les Fils d'Ariane/ Z.A de la Tour Villard-Saint-Panrace/ Rue des fontainiers.



Que deviennent les vêtements, linges de maison chaussures...une fois déposés dans les bornes de collecte ?

Ils sont transportés dans un centre de tri 60% des dépôts de vêtements peuvent être revendus, notamment en friperie, ressourcerie ou même à l'international les 40% restants sont revalorisés autrement: isolant pour le bâtiment, découpé en chiffon d'essuyage ou encore transformés en nouvelles fibres textiles. Une petite partie est utilisée en énergie.



Plus d'informations sur le site du PETR : <https://paysgrandbrianconnais.fr> et en contactant : crte@paysgrandbrianconnais.fr ou 06 74 05 00 09



PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras



Contrat pour la Réussite
de la Transition
Écologique



**FRANCE
NATION
VERTE**
Agir • Mobiliser • Accélérer

LE FONDS VERT
pour l'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires

Sobriété et textile

Quelques conseils et idées d'actions

L'industrie du textile est la 5ème plus grosse industrie émettrice de gaz à effet de serre et l'une des plus polluantes au monde.



Pourquoi recycler ses vêtements ?

- Bénéfices environnementaux: éviter le gaspillage, éviter la pollution chimique pour traiter les textiles, réduire l'utilisation de ressources naturelles pour créer le textile
- Bénéfices économiques: cela redonne de la valeur à ce qui a été détruit et créé de l'emploi dans les collectes
- Bénéfices sociétaux: favorise la création d'emploi et vient en aide aux plus démunis



Comment faire pour réduire son impact ?

- Faire du tri dans sa garde-robe
- Déposer en friperie, en ressourcerie, borne de collecte de dépôts ses vêtements, chaussures, accessoires dont on ne se sert plus
- Donner ses vêtements, chaussures... à ses proches, à ses collègues ...
- Tenter de réparer soi-même
- Ne pas mettre dans les encombrants les vêtements car ils ne seront pas recyclés et revalorisés. Ils se retrouveront sous terre.

Que deviennent les vêtements, linges de maison chaussures...une fois déposés dans les bornes de collecte ?

Les vêtements déposés doivent être propres et dans un sac fermé. Même les vêtements abîmés peuvent être déposés afin qu'ils puissent être recyclés.

Ils sont transportés dans un centre de tri 60% des dépôts de vêtements peuvent être revendus, notamment en friperie, ressourcerie ou même à l'international les 40% restants sont revalorisés autrement: isolant pour le bâtiment, découpé en chiffon d'essuyage ou encore transformés en nouvelles fibres textiles. Une petite partie est utilisée en énergie.

Où recycler et déposer ses vêtements ?

<https://lesfildariane.fr/comment-et-quoi-donner/>

- 3 à Guillestre: route du Queyras, parking du carrefour market/ intermarché de Guillestre Z.A le Villard/ Plan de Phasy déchetterie
- 1 à Aiguilles: RD 947 lieu dit l'échalp
- 1 à L'Argentière-La Bessé: Z.A les sablonnières déchetterie
- 1 à Saint-Martin-de-Queyrières: Ressourcerie La Miraille
- 1 au Monétier-les-Bains: Déchetterie de la Guisane
- 1 à Saint-Chaffrey: Déchetterie Clot Jouffrey
- 8 à Briançon: Route de Grenoble / Champ de Mars/ Rond point des Alpes/ Zone commerciale sud rue des couteliers/ avenue du col de l'Izoard déchetterie Fontchristiane/ ZAC de la Durance/ 239 rue des couteliers atelier et friperie Les Fils d'Ariane/ Rue des fontainiers.
- Z.A de la Tour Villard-Saint-Pancrace



TERRITOIRE DE MONTAGNE • TERRITOIRE D'ÉNERGIE • TERRITOIRE DE PROJETS
www.paysgrandbrianconnais.fr



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras



Sobriété numérique

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras vous propose quelques éléments clés et information sur le sujet

Comment Faire ?



Impacts d'un e-mail et solutions:

- **Supprimer** les pièces jointes du message auquel on répond
- **Nettoyer** les listes de diffusion
- **Réduire** le nombre de destinataires ; **ne pas répondre à tous** systématiquement: un e-mail peut parcourir 15 000km
- **Optimiser** la taille des pièces jointes: **une photo de 1 Mo** envoyée par e-mail à 10 destinataires = 500 m en voiture parcourus
- **Trouver** des alternatives aux fichiers les plus lourds (clés USB, lien hypertexte...)
- **Cibler** les destinataires et **limiter** les envois en nombre: 10 à 12 Milliards d'e-mail envoyés chaque heure dans le monde
- **Se désinscrire** des newsletters qu'on ne lit pas: 10 Milliards d'e-mail envoyés = 4 000 vols allers-retours Paris-New-York
- **Effacer** les e-mails envoyés, **faire du tri** dans les e-mails reçus et vider sa corbeille
- **Supprimer** tous les spams et **installer** un anti-spams



Impacts d'un e-mail et solutions:

- **Fonctionner** autant qu'on peut avec le **réseau filaire ou le Wi-Fi** plutôt qu'en 4G: le réseau mobile consomme 5 à 25 fois plus que le wifi
- **Aller** directement sur le site internet via les **favoris**: une recherche sur Google consomme autant qu'une ampoule de 60W
- **Bloquer** les animations flash sur les pages consultées
- **Faire** des recherches avec des **mots-clés** précis
- **Couper** la localisation pour éviter le transfert de données
- **Regarder** la télé et écouter la radio plutôt que d'utiliser des applications en ligne
- **Télécharger** les vidéos et la musique plutôt que de les regarder/écouter en ligne: elles utilisent 80% des données web
- **Choisir** un navigateur plus économe: 1 an de recherche internet consomme annuellement autant d'électricité qu'un pays comme la Norvège



Impacts du numérique et solutions:

- **Éteindre** ses appareils quand on ne les utilise pas et **ne pas les laisser en veille**: cela représente en moyenne 10% des factures d'électricité
- **Ne jetez pas** vos appareils, vous pouvez toujours les **revendre** ou les **donner** pour le faire **recycler** (jedonnetelephone.fr): Prolonger de 2 à 4 ans la vie d'un smartphone améliore de 50 % son bilan environnemental
- **Réduire** la luminosité de ses écrans
- **Garder** le plus longtemps possible ses équipements: fabriquer un ordinateur consomme 100 fois plus d'énergie que de l'utiliser pendant un an
- **Réparer** ses appareils au lieu d'en acheter un neuf ou acheter un appareil **reconditionné**: L'achat d'un mobile reconditionné réduit de 91 à 77 % son impact environnemental
- **Triez** souvent vos données (corbeilles, double fichier...)
- **Economiser** la batterie en se mettant en **mode avion** dès qu'on ne se sert plus du téléphone.



Plus d'informations sur le site du PETR : <https://paysgrandbrianconnais.fr> et en contactant : crte@paysgrandbrianconnais.fr ou 06 74 05 00 09



Copie du site



The image shows a screenshot of a website page. At the top, there is a banner image of a mountain range with snow. On the left of the banner is the PETA logo. Below the banner is a navigation menu with several items: ACCUEIL, LE PETA, POLITIQUES DE PAYS, LEADER, AVSMB MONTAGNE, TRANSITION ECOLOGIQUE, CONCERSON POLITIQUE ENERGÉTIQUE, RURALITÉ TRANSITION & CITOYENNE, and ANCIENNES MISSIONS. There is also a Facebook icon and a 'VOTRE PROJET' button.

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL > TRANSITION ECOLOGIQUE > CRTE CONTRAT POUR LA RÉUSSITE TERRITORIALE ET ÉCOLOGIQUE

CRTE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

ANIMATION TERRITORIALE

Le CRTE est un dispositif permettant de répondre à plusieurs enjeux, à savoir celui de la crise écologique; de la planification écologique de manière territoriale, sociale et territoriale. L'ensemble des actions du CRTE permet de participer à la cohésion territoriale et à la transition écologique.

Avec l'appui de la préfecture des Hautes-Alpes, le PETA relance la dynamique autour du Contrat pour la Réussite Territoriale et Ecologique (CRTE) en priorisant son action sur l'ingénierie autour du déploiement du Fonds vert auprès des communes et de acteurs du territoire, en accompagnant le territoire afin de diriger les fonds mécaniques à la mise en place de projet de développement rural.

FRANCE NATION VERTE
Agriculture - Mobilité - Activités

LE FONDS VERT
pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires

On the right side of the page, there is a vertical sidebar with five icons: a red one with a white symbol, a green one with a white symbol, a yellow one with a white symbol, a blue one with a white symbol, and a red one with a white symbol.

Compte-rendu Atelier Sobriété- Collège les Garcins

Mardi 16 Avril 2024 –8h à 12h30

Personnes Présentes :

- Sybille JUGY – Cheffe de projet CRTE PETR

Atelier Sobriété:

Rappel du contexte :

La cheffe de projet CRTE est intervenue le Mardi 16 Avril au collège les Garcins dans le cadre de la journée organisée par l'établissement sur la Transition Ecologique. L'occasion s'est présentée pour sensibiliser les élèves et les amener à réfléchir sur les questions de sobriété.

Contenu des ateliers :

3 ateliers ont eu lieu durant cette matinée avec des groupes de collégiens dont les niveaux étaient mélangés durant cette journée.

La cheffe de projet CRTE, avec l'aide d'un professeur, a pu animer ces ateliers en démarrant par une présentation de sa fonction, du PETR et de son territoire.

Une première question a été posée aux élèves afin d'avoir leur ressenti sur le changement climatique, connaître les différents constats qu'ils pouvaient faire sur le territoire. Les réponses les plus courantes étaient liées au niveau d'enneigement, à l'irrégularité météorologique, aux écarts de températures assez importants et à la difficulté de pratiquer des activités hivernales en basse altitude.

Une fois ce retour, la cheffe de projet a posé une seconde question aux élèves afin de savoir ce que le terme « sobriété » pouvait évoquer. Cependant, pour la plupart, ce terme n'avait jamais été entendu dans le cadre de la transition écologique. Une explication a donc été donnée avec différentes définitions et a été illustrée par des exemples aux élèves.

L'atelier s'est ensuite poursuivi par un exercice en groupe, d'où le fait d'avoir trois groupes par classe. Dans cet exercice, les élèves devaient se prendre au jeu et faire « comme les cheffes de projet au PETR » : de l'ingénierie de projet et de l'intelligence collective. Chaque groupe devait rédiger sur une fiche action différents projets qui pourraient être réalisés sur le territoire en précisant le nom du projet, les acteurs concernés et la description du projet.

Les élèves ont été réactifs et avaient de nombreuses idées. La cheffe de projet a précisé que les idées d'actions proposées seraient utiles en interne au PETR et serviraient à mieux construire le territoire, ce qui les a fortement stimulés. Chaque groupe restituait ensuite oralement les projets à la classe.

La matinée a été clôturée par une chorale d'une dizaine d'élèves afin de remercier les différents intervenants des ateliers.